

Stabilisation de l'Afghanistan: les défis à relever par l'UE et la communauté internationale

2007/2208(INI) - 24/06/2008

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de M. André **BRIE** (GUE/NGL, DE) sur la stabilisation de l'Afghanistan: défis pour l'UE et la communauté internationale.

Les députés estiment tout d'abord qu'après 30 ans d'occupation soviétique, de combats entre factions moudjahidines et de répression sous le régime taliban, l'Afghanistan a entamé un processus important et difficile de reconstruction. Ils saluent les efforts consentis depuis 2002 par le peuple afghan pour se redresser même si ce pays a des efforts considérables à faire pour mettre fin au cercle vicieux de la violence et de la pauvreté. Dans ce contexte, les députés appellent la Commission à présenter une initiative visant à créer un **conseil international des donateurs** et des organisations des Nations unies afin d'harmoniser les différents efforts de reconstruction en Afghanistan.

Pour reconstruire un Afghanistan durablement stable et démocratique, les députés estiment qu'il faut mobiliser l'ensemble de la population et de la société civile aux différentes étapes de la reconstruction du pays, notamment au moment des élections. Il faut également lutter fermement contre la corruption, le trafic de drogues et la violence qui mine le développement de l'ensemble de la société afghane.

L'UE, une organisation politique et pas seulement humanitaire : les députés constatent que l'UE est surtout connue, en Afghanistan, en tant qu'organisation humanitaire. Pour les députés, l'Union doit avoir une plus grande influence politique, en renforçant sa visibilité au plan local. De son côté, la communauté internationale doit mieux coordonner ses efforts pour fournir une aide civile efficace et durable. Il faut donc un budget équilibré prévoyant des fonds suffisants pour la reconstruction civile et humanitaire du pays. Des mesures sont également nécessaires au plan sécuritaire en fournissant l'Afghanistan des troupes de combat supplémentaires dans les zones les plus difficiles. À cet égard, les députés soulignent que l'opération américaine "Liberté immuable" pourrait être perçue comme contre-productive si la pression militaire exercée sur les insurgés ne va pas de pair avec un processus politique renforcé dans lequel les autorités afghanes tendent la main à toutes les composantes de la population.

Renforcer la sécurité : des efforts sont nécessaires pour renforcer la lutte contre le terrorisme local et international, l'extrémisme religieux ou ethnique, le séparatisme ethnique et toutes les actions visant à porter atteinte à l'intégrité du territoire et à l'unité de l'Afghanistan. Et de rappeler que les problèmes de sécurité afghans dépassent en complexité ceux d'une simple guerre contre le terrorisme et nécessitent davantage qu'une solution militaire. Pour les députés, **la sécurité et l'état de droit sont deux aspects interdépendants**, et le renforcement de l'état de droit est nécessaire pour que les citoyens puissent faire des choix économiques et sociaux sains. Les députés soulignent également l'urgence de développer une approche équilibrée et durable de la réforme du secteur de la sécurité, en établissant une armée et une police nationale professionnelles. Or, force est de constater que le résultat global des efforts de réforme de la police au cours des 5 dernières années a été décevant. Il faut donc que la communauté internationale et à la mission de police de l'UE (EUPOL) poursuivent leurs efforts en vue de mettre en place une force de police afghane indépendante, respectueuse des droits de l'homme et de l'État de droit. Dans ce contexte, l'UE devrait accroître considérablement les ressources prévues pour EUPOL, tant en termes de personnel que de financement (les députés regrettent notamment que cette mission n'ait pas encore été déployée au maximum de ses possibilités). Les députés souhaitent que l'on renforce également, dans le cadre du programme d'aide à l'Afghanistan, la réforme de l'ordre judiciaire visant à professionnaliser le pouvoir judiciaire afghan.

Sécurité et développement : pour les députés, les équipes de reconstruction provinciales devraient se concentrer sur des objectifs spécifiques se rapportant à la sécurité, à la formation et au travail avec la police et les militaires afghans, et à consolider la position du gouvernement central dans les zones peu sûres. Il faut d'urgence développer et renforcer la société civile dans ce pays afin de contribuer à une plus large prise de conscience de l'importance des droits de l'homme et de l'égalité des genres ainsi que de la protection des minorités. Afin de surmonter la "culture de la violence" en Afghanistan, les donateurs internationaux devraient appuyer financièrement et techniquement les projets locaux visant la réconciliation.

Renforcer la liberté de parole : tout doit être fait pour libéraliser les médias et la presse. Dans ce contexte, les députés jugent préoccupant le refus du président Karzai de signer le projet de loi sur les médias. Ils demandent donc au gouvernement afghan de s'employer à garantir la liberté d'expression effective à tous les citoyens, en commençant par défendre le droit d'utiliser l'internet. Il faut également une loi sur les médias de masse tournée vers l'avenir, soucieuse des valeurs religieuses et culturelles du pays, sans que soit rognée l'indépendance des journalistes.

Peine de mort : les députés s'inquiètent du sort réservé à Mme Malalai Joya, membre de la Wolesi Jirga, et de Latif Pedram, deux activistes des droits de l'homme en résidence surveillée. Ils demandent un fois de plus l'application d'un **moratoire sur la peine de mort** ainsi que des procès équitables pour ceux d'entre eux qui seraient jugés à mort.

Droit des femmes : si les députés constatent les progrès indiscutables en matière de respect des droits des femmes, ils restent préoccupés par les très fortes disparités de revenus entre hommes et femmes, le très faible taux d'alphabétisation des femmes et par les injustices - dues à des pratiques culturelles - dont elles sont victimes. Ils soulignent l'urgence de mesures spécifiques pour protéger les droits des femmes ainsi que la nécessité de débloquent des fonds pour elles (notamment en vue de la scolarisation des femmes).

Réfugiés afghans : les députés attirent l'attention sur le fait que l'UNHCR a aidé 3,69 millions de réfugiés afghans à rentrer en Afghanistan depuis mars 2002, mais qu'en dépit de ces retours massifs (les plus importants de toute l'histoire), quelque 3,5 millions d'Afghans se trouvent toujours au Pakistan et en Iran. Ils s'inquiètent que les fonds attribués pour les réfugiés afghans soient moins importants qu'auparavant et soulignent que la poursuite d'un programme réussi de rapatriement sera probablement plus onéreux que prévu. Le retour sûr et volontaire des réfugiés afghans doit rester une priorité de la communauté internationale, selon les députés.

Trafic de drogue et d'opium : les députés s'inquiètent de l'ampleur du trafic d'opium en Afghanistan, trafic source de corruption, de déstabilisation des institutions publiques, d'insécurité et d'injustice. Pour les députés, la communauté internationale et le gouvernement afghan, se doivent de développer d'urgence une stratégie à long terme ayant pour but de prévoir un développement rural global de substitution à la culture du pavot. Par ailleurs, les problèmes sociaux et sanitaires dus à la toxicomanie, en général, et les conséquences sociales et économiques pour les Afghanes toxicomanes semblent catastrophiques (on a recensé en 2005 quelques 920.000 toxicomanes, dont 120.000 femmes). Les députés estiment pour leur part que le gouvernement afghan est incapable de faire respecter les lois anti-drogue dans ce pays. Il faut donc que la communauté internationale pallie cette lacune en concevant des programmes, actions et campagnes de sensibilisation ciblés sur les femmes et leurs familles.

Enfin, les députés demandent que la Commission évalue régulièrement l'efficacité de l'aide financière octroyée par l'UE afin d'arriver à une plus grande transparence en la matière. Ils rappellent également l'initiative du Parlement européen d'aide à l'édification de la démocratie avec les parlements des pays tiers et demandent que l'on en fasse usage au bénéfice du renforcement des capacités du Parlement afghan.